



La gazette Chamarétoise

N° 90 Avril 2023



Chères Chamarétoises, chers Chamarétois,

Le mot du maire

Avec un hiver, un peu de froid, accentué par un fort mistral, nous commençons à sentir les prémices du printemps qui arrive. Malheureusement côté pluie l'année commence comme la précédente, avec peu de précipitations. Et pourtant c'est maintenant qu'il faudrait qu'elles arrivent ces bonnes pluies hivernales, qui pénètrent bien les sols et garnissent nos nappes phréatiques. Heureusement, notre source de St Chande coule à plein et nous évite de pomper l'eau du Lez.

Malgré tout, il va falloir être très vigilant. Nous devons anticiper un manque potentiel d'eau dans les mois à venir. Alors soyons prévoyants, remettez en service vos réservoirs d'eau de pluie dès que le temps le permettra.

Choisissez bien les plantes et arbres que vous mettrez dans vos jardins, préférez les végétaux peu consommateurs d'eau. Anticipez la remise à niveau de vos piscines, profitons de l'eau de notre source. A ce sujet nous avons consulté une entreprise pour la création d'une rétention d'eau, près des jardins partagés, un devis va nous être proposé. Celle-ci sera remplie, l'hiver, par le trop plein de la source. Depuis le mois d'octobre, 30 000 m³ d'eau se sont reversés à la rivière, via le trop plein. C'est dommage de la gaspiller. La terre enlevée servira à la construction de la piste de bi-cross et aux divers aménagements prévus sur le stade.

En mars le Conseil Municipal va voter le budget 2023.

On ne prévoit pas d'augmentation des impôts fonciers. Ceux-ci ayant augmenté de 3,4% en 2022 et normalement de 7,1% en 2023 sous l'effet de l'inflation. Une hausse des valeurs locatives fait évoluer une TEOM déjà très lourde pour nos ménages, TEOM qui n'a pas fini d'évoluer, puisqu'il est prévu au budget 2023 de la CCEPPG, d'aligner toutes les communes de la Drôme, au taux des communes de l'Enclave à 11,70%, soit +0,3% pour notre commune en 2023.

De plus avec l'inflation généralisée générée par l'après COVID et la guerre en Ukraine une augmentation de notre Fiscalité locale serait très malvenue.

Et pourtant, notre grand défi de 2023 sera de mettre en place sur notre commune la gestion de tous nos bio-déchets. Nous avons installé un composteur collectif près des jardins, qui fonctionne bien, d'autres seront installés près des points d'apports volontaires, afin de traiter le maximum de bio-déchets et de les utiliser comme engrais dans nos jardins. (voir article plus loin)

Les jardins partagés sont clôturés et le terrain est préparé, il ne reste plus qu'à planter. Nous ferons l'inauguration le 25 mars

Les travaux de la maison Dessales ont pris du retard. Le dossier d'appel d'offre à été revu dans son ensemble, celui-ci est en cours, les travaux démarreront en mai, et la maison située chemin de la Chapelle deviendra enfin à terme, cet espace de convivialité que nous attendons tous avec impatience.

Pour de ce qui est des réseaux de téléphonie mobile, cela fonctionne bien, reste quand même le problème de la société Orange qui n'était pas prévue de s'installer sur le pylône de la station d'épuration. Nous avons alerté la préfecture en novembre 2022. Cela à porté ses fruits, la préfecture devrait déposer un arrêté prochainement pour qu'Orange pose son antenne sur ce pylône (dernière information du 15-03-23 à 17h30). Cela devrait être effectif fin 2023.



Pour la fibre en revanche, ça avance sérieusement, Patrice Lallier notre interlocuteur auprès des entreprises, suit le dossier de très près.

Coté intercommunalité, vos conseillers municipaux participent activement aux différentes commissions spécialisées. Leurs avis comptent et c'est cela l'essentiel. Il y a aussi la participation au bon fonctionnement de l'épicerie sociale de nombreux bénévoles de notre commune, ils donnent régulièrement de leur précieux temps. J'en profite pour les remercier chaleureusement. La bienveillance et la générosité font aussi partie de l'ADN Chamarétois.

Comme vous pouvez le constater, le Conseil Municipal tient le bon cap.

Nous sommes confiants, les dossiers avancent, avec un peu de retard, tranquillement mais sûrement. Sachez pouvoir compter sur nous.

Vous trouverez à l'adresse www.mairie-chamaret.fr ou www.chamaret.fr toutes les informations communales dont vous avez besoin.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Et surtout, prenez soin de vous !

Maurice BOISSOUT

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans, doivent se recenser en mairie

Amener le livret de famille et une pièce d'identité en cours de validité.

Une attestation leur sera remise, nécessaire pour la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, permis de conduire.

SOMMAIRE

Le mot du maire	P 1
Recensement	P 2
L'avenir...	P 3
Schéma directeur de l'eau	P 3
La facture d'eau	P 4
Infos municipales	P 5
Paris-Nice	P 6
Échéance 2024	P 7
La CCEPG nous informe	P 9
Jardins saison 4	P 11
Le temps qui passe	P 12
Célébrations	P 16

N° 90 Avril 2023

Directeur de publication

Maurice BOISSOUT

Imprimeur: Mairie

Récépissé n° 649C2002

Vers un autre avenir ?



Dans Les Misérables (1862), Victor Hugo a écrit ces mots :

« L'avenir arrivera-t-il ?

Il semble qu'on peut presque se faire cette question quand on voit tant d'ombre terrible. Sombre face à face des égoïstes et des misérables. »

Ces mots malgré leur âge restent d'actualité. On peut estimer que nombre de nos concitoyens semblent voir dans l'avenir un horizon gris et résigné, un vide existentiel, et ressentir une fatigue de vivre dans un monde vide de sens où le pessimisme domine. Il est vrai que les problématiques du monde d'aujourd'hui sont multiples mais sont-elles insurmontables..

Face à tant d'insatisfactions, il nous faut inventer un monde nouveau et retrouver la joie de vivre.

Mais attention ! « Tous les pouvoirs ont intérêt à nous attrister, rien ne leur nuit plus que la joie. La joie ça n'obéit pas ... » Alain Damasio (les Furtifs) .

Les horizons du changement ne manquent pas.

Préserver la planète, être capable d'avoir un rapport aux autres, humains et non humains, qui soit autre chose que de la domination (selon les termes de Corine Pelluchon -philosophe- Réparons le monde, humains, animaux, nature).

Arrêter cet illogisme économique qui consiste à tout prendre sans jamais rendre et qui étouffe tout ce qui vit !

Nous avons besoin de nous raconter des histoires et de rêver pour rendre le futur désirable.

« Le présent est l'enclume où se fait l'avenir » Victor Hugo - L'Année Terrible 1872 - ».

« Il vient une heure où protester ne suffit plus, après la philosophie il faut l'action ». Victor Hugo - Les Misérables.

Chacun de nous à son niveau et par ses actions a le secret d'un avenir meilleur.

« Être homme c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte face à une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde ». Antoine de Saint Exupéry - Terre Des Hommes 1939.

En parlant d'avenir...

EAU POTABLE



Ces dernières semaines, vous avez pu voir nos employés municipaux accompagner l'entreprise NALDEO sur notre commune, que faisaient-ils ?

Nous sommes en train de réaliser le schéma directeur de l'eau à Chamaret. C'est une obligation de l'État.

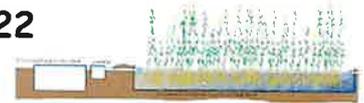
En quoi cela consiste ? : répertorier toutes les vannes et organes qui constituent le circuit d'eau potable (coordonnées GPS et photos), réaliser et/ou mettre à jours les schémas des différents circuits qui constituent notre réseau (16 km de tuyau), valider son bon fonctionnement et enfin réaliser un document final complet qui servira de référence pour le futur.

Cette mission sera terminée avant l'été 2024 et ne devrait générer aucune gêne pour notre commune (travaux). Son coût est d'environ 50 000 euros et elle est subventionnée à 80%.

PENSEZ A ECONOMISER L'EAU, LA PLANETE VOUS REMERCIE



Votre facture d'eau et d'assainissement 2022



Vous avez été nombreux en ce début d'année à nous interpellier sur le montant de votre facture d'eau 2022.

Comme annoncé précédemment dans la gazette n°87- Avril 2022 le coût des abonnements eau et assainissement ont été diminués, le coût au m³ de l'eau a été augmenté. C'est pour cela que nous avons décidé de faire une seule facturation au lieu de deux précédemment, les abonnements en juin et la consommation en novembre

Le pourquoi :

La diminution du coût des abonnements était nécessaire pour se mettre en règle avec la loi. La part fixe (abonnement) devant être à 30% maximum de la part mobile (consommation) pour une consommation de 120m³. L'abonnement eau est passé à 37€ au lieu de 98€ précédemment et l'abonnement assainissement est passé à 36€ au lieu de 49€ précédemment.

L'augmentation du coût de l'eau au m³, c'est pour nous inciter à faire attention à notre consommation, surtout en ces périodes de sécheresses. Quatre tranches de consommation ont été initiées : volume et prix au m³ 0-50m³ 0.96€, 51-150m³ 1.12€ 151-250m³ 1.28€ et >250m³ 1.60€. Pour la consommation assainissement 0.70€ du m³.

Explication de votre facture, pour une consommation de 122m³

Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
ABONNEMENT EAU	12	3.08330	37.00		0.00	37.00
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	12	3.00000	36.00		0.00	36.00
ABONNEMENT EAU		21.43%	73.00		0.00	73.00
CONSOMMATION EAU : tranche 1 à 50	50	0.96000	48.00		0.00	48.00
CONSOMMATION EAU : tranche 51 à 150	72	1.12000	80.64		0.00	80.64
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT	122	0.70000	85.40		0.00	85.40
redev modernisation des réseaux	122	0.16000	19.52		0.00	19.52
Taxe de Pollution	122	0.28000	34.16		0.00	34.16
CONSOMMATION EAU		78.57%	267.72		0.00	267.72
TOTAL			340.72		0.00	340.72

Abonnements eau et assainissement
73€ en 2022, 147€ en 2021

Consommation eau
128.64€ en 2022, 79€ en 2021

Consommation assainissement
85.40€ en 2022, 67.10€ en 2021

NET A PAYER : 340.72 euros

Redevance pollution
34.16€ en 2022, 34.16€ en 2021

Redevance pour modernisation des réseaux
de collecte
19.52€ en 2022, 18.30€ en 2021

La **redevance pollution** est calculée sur la base du volume d'eau facturé à toute personne abonnée à un service d'eau potable, auquel est ajouté, en cas de prélèvement dans le milieu naturel, le volume d'eau prélevé dans celui-ci.

La redevance pour modernisation des réseaux de collecte est due par toute personne acquittant la redevance précédente et soumise à la taxe d'assainissement public. Elle est calculée sur la base des volumes soumis à la taxe d'assainissement.

Bilan de l'évolution des tarifs : pour une consommation de 122m³, abonnements + consommations eau et assainissement + taxes, le montant global de votre facture était de 340.72€ en 2022. Pour une consommation identique celui-ci était de 365.26€ en 2021.

Facturation Eau et Assainissement

RAPPEL

A compter de 2023, la facturation des locataires sera envoyée aux propriétaires. Charge aux propriétaires de mettre en œuvre le remboursement auprès de leurs locataires.



Informations Municipales

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23-01-2023

Suite à la démission de Mr Geoffrey FAUCON, le Conseil Municipal est désormais composé de 14 membres.

Secrétaire de Séance : F. EYNARD

Présents : M. BOISSOUT, M-M. DAUBIGNEY, P. LALLIER, M C .PEYRON, R .CHAIX, J. VERNAZ, ML TRIQUET, F. EYNARD.

Procurations : Ch. SALETES pour R CHAIX, J CROUZET pour M. BOISSOUT, M .MEYNARDIE pour P. LALLIER

Absents : S. GADAIS, A ROUSTAN, Ch. BOMPARD

Présence en visioconférence : 0

Quorum de présence : 7 **Participants présents** : 8 **Votants** : 11

Séance ouverte à 18h30

Approbation du compte-rendu du CM du 08-11-2022

Selon document envoyé le 20-01-2023.

Adoptés : 11

Délibération " Effacement, fiabilisation et mise en esthétique des réseaux électriques Chemin de la Chapelle "
Afin d'effacer, de fiabiliser et de mettre en esthétique les réseaux électriques du Chemin de la Chapelle, la commune à demander au SDED de faire une étude de faisabilité et de coût.

Ce projet d'effacement permettra de supprimer tous les poteaux sur le chemin de la Chapelle jusqu'au petit lotissement situé en face de la Chapelle St Barthélémy. Le coût global de ce projet est d'un montant total de 46 589,31€HT, la part communale s'élève à 9 317,86€HT soit 20% du coût global.

Adoptés : 11

Délibération " Raccordement électrique du lotissement Clos de la Chapelle "

Le conseil municipal, dans sa séance du 25 mars 2022, avait validé le dossier SDED pour l'alimentation électrique du lotissement du Chemin de la Chapelle. A l'époque le lotisseur était la société PASS INVEST. Pour ce raccordement d'un coût global de 13 343.03€HT, le coût de la part communale était de 8005.82€HT, soit 60% du global, coût entièrement pris en charge par la société PASS INVEST, aménageur.

Aujourd'hui, le propriétaire n'ayant pas conclu la vente du terrain avec la société PASS INVEST, vient de signer un compromis de vente avec un autre aménageur, la société LEX AEQUO. Un nouveau permis d'aménager a été déposé et validé.

Vu l'augmentation des coûts depuis plusieurs mois, le montant total de ce raccordement s'élève aujourd'hui à 14 135.27€HT. La part communale elle s'élève à 8 485.96€HT, montant qui sera entièrement prit en charge par la société LEX AEQUO.

Il est nécessaire de délibérer afin de valider ces nouveaux montants et l'attribution de la part communale au nouvel acquéreur, la société LEX AEQUO, pétitionnaire sur ce dossier.

Pour cela deux délibérations seront réalisées, une concernant la validation du dossier et le montant pour le SDED et une pour la refacturation au pétitionnaire, la société LEX AEQUO.

Adoptés : 11

Délibération " Avenant au contrat d'architecte espace maison Dessales "

Suite au marché de travaux déclaré infructueux en novembre 2022, des modifications de programme ont été demandées par la commune. Pour cela les plans d'architecte sont en cours de modifications, ainsi que les dossiers pour la consultation du nouveau marché.

Lors du contrat signé le 3 novembre 2021 avec notre architecte, celui-ci prévoyait, en cas de modification du programme, à l'article 4.3, une rémunération complémentaire calculée au temps passé de 125€HT de l'heure.

Adoptés : 11

Délibération " Contrat d'assurance communale multirisque GROUPAMA "

Nous venons de recevoir le contrat d'assurance communale multirisque GROUPAMA.

Malgré une négociation nous observons une augmentation par rapport à 2022.

9175,31€TTC pour le contrat multirisque, soit +17% (7947,16€TTC en 2022)

Adoptés : 11

La délibération est adoptée mais une étude tarifaire et une demande de devis sera réalisée avant la prochaine échéance.

Point sur les dossiers en cours

Point sur le schéma de l'eau potable

COMMUNE DE CHAMARET

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

La Saisine par Voie Electronique
<https://sve-cceppg.sirap.fr>

Définition et objet du « télé-service SVE »

Le portail de Saisine par Voie Électronique « SVE » est un téléservice au sens de l'article L. 112-9 du code des relations entre le public et l'administration et conforme à l'arrêté du 27 juillet 2021 relatif aux modalités de mise en œuvre des téléprocédures et à la plateforme de partage et d'échange pour le traitement dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme qui sont prévus (ci-après désignés « dossiers concernés »):

- Demande de permis : construire (PC et PC MI), d'aménager (PA) et de démolir (PD)
- Déclaration préalable (DP et DP MI),
- Demande de certificat d'urbanisme (CUa et b),

Demande de transfert de permis

Seules les démarches déposées sur ce site seront recevable en format dématérialisé. Pas d'envoi par mail. Le dépôt classique papier des autorisations d'urbanisme en mairie sera bien sûr toujours possible et restera obligatoire pour les Établissement recevant du Public (ERP).

La commune reste le guichet unique pour les autorisations d'urbanisme.

Le service offre également à l'usager une vision d'ensemble de ses démarches en cours.

Afin d'en faciliter le suivi, l'usager peut également recevoir des messages par courriel ou en ligne l'informant de l'avancement de ses démarches.

L'usage de ce service est facultatif mais ce dernier constitue le moyen exclusif de saisine par voie électronique de la commune de CHAMARET pour les dossiers concernés.

Toute démarche de saisine par voie électronique relative aux dossiers concernés effectuée par un autre moyen ne sera pas prise en compte.

Ce service est gratuit et facultatif. L'usage de la langue française y est obligatoire.



Petite animation dans notre village

La course Paris-Nice à Chamaret

C'est par une belle journée ensoleillée que les chamarétois ont accueilli le passage de la course qui menait les coureurs de Saint-Symphorien-sur-Coise à Saint Paul Trois Châteaux pour l'étape la plus longue de cette édition (212.5 kms)



VALORISATION DES BIO-DECHETS

Échéance 1^{er} janvier 2024



COMPOSTER, C'EST PAS COMPLIQUÉ !

COMPOSTABLE			NE PAS COMPOSTER		
 épluchures peels	 fruits, légumes abimés en morceaux cut rotten veggies	 marc de café, feuilles de thé coffee grounds, tea leaves	 pain bread	 restes de repas leftovers	 viande, poisson meat
 coquilles de noix, noyaux nutshells, fruit pits	 fleurs, feuilles, paille flowers, leaves, straw	 plastiques (même "OK compost") Sacs et fibres en papier torrés	 fromage cheese	 étiquettes À ôter des peaux de banane, pomme, kiwi	
 coquilles d'œufs eggshells	 pelures d'agrumes citrus peels	 économies Ne les oubliez pas parmi vos épluchures!	 liquides liquids	 excréments, litières animal litter	 matières grasses fatty substances

ail (vermifuge), os, bouchons en liège, produits chimiques (encres...), matières inorganiques

C'est quoi un biodéchet (appelés aussi déchets organiques)

Les déchets issus de l'entretien des jardins aussi appelé « déchets verts », tels que les tontes de pelouse et fauchage, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
Les déchets de cuisine et de table (DCT)

Pourquoi le compostage devient obligatoire

La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2 a instauré une obligation de tri à la source et de valorisation des gros producteurs de biodéchets et d'huiles usagées.

Dès le 1^{er} janvier 2024, c'est l'ensemble de la population qui devra trier ses biodéchets afin de les valoriser.

Qu'est ce qu'on y gagne

On estime qu'en moyenne chaque habitant jette 80 kilos de biodéchets par an, ce qui représente 1/3 de ses poubelles et 50 kg de déchets verts.

Or, en étant collectés à part, ils peuvent être valorisés en générant du compost (terreau).

Éviter une incinération (maintenant interdite) ou encore mise en décharge qui coûte cher et qui est polluante (transport, traitement, dépense d'énergie).



Pourquoi séparer les biodéchets du reste des déchets ?

La mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : le tassement des déchets provoque leur fermentation dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. De même, l'incinération de ces déchets produit également des GES et notamment du CO₂ lors de leur combustion.

A l'inverse, le compostage permet de transformer ces déchets en matières organiques brutes valorisables car le compost est adapté aux besoins agronomiques des sols (jardin, plante verte).

Que faire ?

Le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets, par le développement du **compostage domestique** (déploiement de composteurs individuels) ou du **compostage partagé** (déploiement de composteurs de pieds d'immeuble, de quartiers).

Et à Chamaret, que faisons-nous ?

Un point d'apport des biodéchets est déjà en place à côté des jardins partagés (ancien stade de football). Un deuxième sera installé pour le centre du village (en commande) et enfin deux autres seront installés aux points d'apport volontaire du tri des poubelles.

Un « apéro-compost » sera organisé le 12 mai à 18h30 à l'ancien terrain de foot afin de partager sur la méthode à employer et sur le fonctionnement des composteurs.

DIVERS

**RÉOUVERTURE
DE LA
CABANETTE**

LE MARDI
28 MARS
À 8H30

REOUVERTURE DE LA CABANETTE

Après une coupure hivernale votre magasin de proximité " La Cabanette " sera à votre service à partir du 28 mars.

- Chamarot
- Chantemerle les Grignan
- Colonzelle
- Grillon
- Grignan
- Le Pègu
- Montlignon sur Lez
- Montjoyer
- Montségur sur Lauzon
- Réauville
- Richerenches
- Roussas
- Roussel les Vignes
- St Pantaléon les Vignes
- Salles sous Bois
- Taulignan
- Valaurie
- Valréas
- Vian

LA CCEPPG nous informe...



La Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan en partenariat avec le Syndicat des Portes de Provence lance une nouvelle session de formation de Guide Composteur.

La formation sera animée par Monsieur Julien SOULIE du réseau Compost et Territoire aux dates suivantes :

- vendredi 26 mai
- vendredi 02 juin
- vendredi 09 juin

Lieu de formation : salle de réunion de la Cité du Végétal à VALREAS

Horaires : de 8h45 à 17h

La session est ouverte pour 16 participant(e)s. La participation est gratuite.

Un guide composteur, quelles sont ses missions ?

Le guide-composteur accompagne les foyers pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets.

La qualité des opérations mises en œuvre par les ménages repose donc en grande partie sur la qualité de l'accompagnement offert par les guides-composteurs. Ces derniers doivent donc être compétents pour bien communiquer auprès du grand public et pour accompagner la mise en route des installations de compostage et la prise en main par les utilisateurs.

Le parcours de formation destiné aux guides-composteurs permet l'acquisition de ces fondamentaux. La durée de la formation est de 3 jours complets.

Les fondamentaux de la formation : Les principes techniques et les pratiques de gestion domestique des biodéchets, l'information des publics, le rôle et les missions du guide-composteur.

La gestion des bio-déchets et le compostage vous intéresse ? Contactez la CCEPPG au 04 90 35 01 52 ou infos@cceppg.fr



COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Envoyez le coupon ci-dessous complété et accompagné de **votre règlement de 40 €** par chèque à l'ordre : CCEPPG RR Développement Durable (possibilité de régler en espèces sur place), à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan
17 A Rue de Tourville
84 600 VALREAS

A réception de ce dernier, la CCEPPG vous retournera un bon de retrait vous indiquant les jours et horaires de mise à disposition de votre composteur.

CARACTÉRISTIQUES COMPOSTEUR :

Contenance de 220 litres
 Vendu en kit avec notice de montage et bio-seau de 10 litres

Conditions d'acquisition :

- offre réservée aux particuliers résidents sur le territoire de la CCEPPG
- un seul kit par foyer
- offre valable dans la limite des stocks disponibles



Une info, une question sur le compostage ?
 La CCEPPG est à votre disposition.
 infos@cceppg.fr ou 04 90 35 01 52

BON DE COMMANDE POUR UN KIT DE COMPOSTAGE

NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TEL : / / / / **ADRESSE MAIL :**

- Je joins un chèque de participation de 40 € à l'ordre : CCEPPG RR Développement Durable
- Je paie en espèces sur place
- Je joins un justificatif de domicile de moins d'un an

DATE :

SIGNATURE :



Donnez-nous, donnez-nous des jardins ...



Saison 4



JARDINS PARTAGES

Voilà que le printemps pointe le bout de son nez, les jardiniers n'attendaient que ça pour œuvrer.

Les jardins sont maintenant clôturés et la terre est prête à être ensemencée (merci à la MFR d'avoir fait ce travail). Un portail d'accès a été mis en place le 10 mars dernier.

Une réunion des jardiniers a été tenue afin d'organiser l'utilisation de ces jardins. Les jardiniers ont adhéré à l'association Animations et loisirs chararétois. L'eau qui alimente les jardins actuels sera disponible pour les jardins partagés. Une main courante a d'ailleurs été déposée à la gendarmerie car des personnes mal intentionnées ont cassé le cadenas et manipulé les vannes qui alimentent les jardins, ce qui a engendré une coupure de l'eau.

Avec un peu de pluie et quelques bonnes volontés, la récolte sera bonne.

Merci à ceux qui ont travaillé à ce projet qui se concrétise.

Franck



Le temps qui passe...



1992 - 2022 - DEUX SPECTACLES QUI SE PARLENT A 30 ANS DE DISTANCE ...

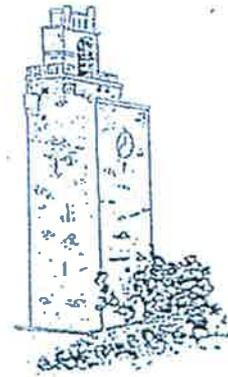
Il y a un peu plus de 30 ans à l'été 1992, on fêtait le Bicentenaire de la Fête des Haricots, la plus ancienne fête agricole de la région : spectacle de plein air en 3 tableaux, reconstitution historique, illuminations, artifices et embrasement de la Tour, n'en jetez plus !

30 ans plus tard, un même élan anime les Chamarétois, en pièce de théâtre, autour du fameux testament du bienfaiteur providentiel de la commune, l'inénarrable Xavier Sylvestre.

Rétrospective en quelques images + 1 poème sur la Tour datant de 1992, d'une artiste-peintre Visanaise, qu'on devine fervente admiratrice de Chamaret.



CHAMARET



Il est une tour qui s'éveille
Dans l'allégresse d'un matin.
Un doux rayon qui l'ensoleille
Lui donne un petit air mutin.

Elle murmure à notre oreille
De Chamaret un long récit.
De son histoire, sans pareille,
Car son village elle chérit.

C'est le jour du Bicentenaire
De " la Fête des Haricots " !
De la haute Tour chaque pierre
Résonne de vibrants échos.

En toile de fond la nature,
Les habitants par un beau soir
Vivent pleinement l'aventure
De leurs ancêtres et leur terroir.

Une soirée inoubliable
Eclatante interprétation.
Un spectacle.....inégalable.
Troublante reconstitution.....

Un grand final: l'apothéose:
La Tour brille de mille feux.
Un embrasement grandiose
Ravit les coeurs, ravit les yeux.

Sur cette nuit enchanteresse,
Un parfum de Fraternité
Flotte sur Chamaret en liesse,
Message d'espoir en la Paix.

*Marthe Pleyne &
Visan*

Un grand merci à Irène Philémon pour les documents et sa mémoire des événements



Le coin des ASSOCIATIONS

Comité des fêtes
de Chamaret



Chaque jour est une fête !

Une année 2023 festive et prometteuse

Après une année riche en émotions et en festivités réussies, le comité des fêtes a fait son bilan lors de l'assemblée générale du 27 janvier dernier. Le bureau a été reconduit, Prescilia nous a rejoints en qualité de vice-secrétaire. La présidente, Émilie a présenté le bilan moral, et le trésorier, Romain, le bilan financier :

Fête de la Saint Patrick le 12 mars : 1^{ère} édition, succès total avec 170 personnes présentes

Loto le 13 mars : petit succès seulement 60 participants, il y avait 2 gros lotos en même temps

Randonnée du 26 mai : 1^{ère} édition et succès à la clé avec 100 participants au repas paëlla à midi

Fête de la Saint Barthélémy : 230^{ème} édition et un succès immense, 240 personnes ont dégusté la soupe aux haricots, 180 se sont régalés avec les truffes du lundi, et une grosse activité au cœur du village tout le week-end (vide-grenier, manèges, pétanque, soirée DJ, concert rock, ...). Des records battus en termes de participants aux repas cette année !

Nous avons terminé l'agenda prévisionnel (voir ci-dessous). Malheureusement, la fête de la Saint Patrick ne sera pas reconduite car la salle des fêtes n'est pas disponible tout le mois de mars, la 2^{ème} édition sera pour 2024.

Agenda :

Jeudi 18 mai -> Marche pédestre + repas saucisses lentilles

Vendredi 18 au lundi 21 août -> 231^{ème} fête de la Saint Barthélémy

Samedi 28 octobre -> Diffusion de la finale de la coupe du monde de rugby

Novembre -> Loto

Si toi aussi tu souhaites rejoindre la team -> Contact 06 59 51 76 63

Festivement votre !
Le comité des fêtes





Association de Sauvegarde de la Tour et du patrimoine de Chamaret



Bonjour à tous,

Dans l'ombre et avec un apparent silence, toute l'équipe de l'ASTC s'active pour notre beau village, afin que vous ayez un programme estival réjouissant.

Dans les prochaines semaines, nous vous donnons- rendez-vous le samedi 29 avril à 17h00 lieu à confirmer, pour notre Assemblée Générale.



Nous vous dévoilerons alors le programme estival, et vous parlerons de quelques projets de fond. Nous remercions nos adhérents / sympathisants / bienfaiteurs pour leur patience.

Des précisions viendront lors d'autres communiqués.

A très bientôt parmi vous, avec grand plaisir !

Toute l'équipe de l'ASTC.



ANIMATION ET LOISIRS CHAMARETOIS (ALC)

Voici quelques nouvelles de notre association « Animation et loisirs chamaretois ».

Dans le contexte actuel, il devient difficile d'organiser une sortie en bus. Les prix se sont envolés ou il n'y a plus de chauffeur ! Nous allons être dans l'obligation de nous jumeler avec les villages voisins pour organiser un voyage (il faut un bus complet à coup sûr pour avoir un prix le plus bas possible) dans les mois qui viennent.

Au mois de juin, nous organiseront un « marché musical ». L'idée est de donner l'occasion aux musiciens locaux de se produire devant un public et aux habitants et touristes de partager. Assiettes apéritives et boissons seront en ventes. Les commerçants seront associés à cette initiative. Plus d'informations seront affichées sur le marché en temps voulu.

Les après midi jeux et marches sont toujours d'actualité bien entendu.

Pour ALC, Jeanne, Jeanne Marie et Franck

ACCA LE ROUVERGUE de CHAMARET



"L'ACCA de CHAMARET "LE ROUVERGUE" a organisé son repas chevreuil le samedi 25 mars 2023 à 19h30 à la salle des fêtes. Notre traditionnel méchoui se déroulera le 14 juillet 2023 à 12h au local des chasseurs.

Notons la bonne ambiance qui demeure entre les chasseurs Chamaretois et les autres utilisateurs de la nature : promeneurs, VTT.

Le Président Bruno PHILEMON.

Célébrations Saint Jean François Régis

Avril - Mai - Juin 2023

Samedi 1 ^{er} avril – 18 h 30 (heure d'été) - rameaux	Solérieux
Dimanche 2 avril – 10 h 30 - Rameaux	Grignan
Jeudi Saint --6 avril --18 h 30	Colonzelle
Vendredi Saint – 7 avril	14 h : Baume de Transit : Célébration de la passion 15 h : Notre de Dame de Beauvoir : chemin de croix 19 h : Temple de Taulignan : veillée œcuménique de la passion -
Samedi 8 avril – 21 h - Veillée pascale	Montségur-sur-Lauzon
Dimanche 9 avril – Pâques –	Taulignan
Lundi 10 avril – 10 h 30	Beconne – La Roche Saint Secret
Samedi 15 avril – d. de la miséricorde	Chantemerle-les-Grignan
Dimanche 16 avril – d. de la miséricorde	Le Pègue
Samedi 22 avril	Salles-sous-Bois
Dimanche 23 avril	Tulette
Samedi 29 avril	Chamaret
Dimanche 30 avril	Bouchet
Lundi 1 ^{er} mai	Sanctuaire St Joseph – Roussas –
Samedi 6 mai –	Saint-Pantaléon-les-Vignes -
Dimanche 7 mai	Grignan
Samedi 13 mai	Réauville
Dimanche 14 mai	Montségur sur Lauzon -
Jeudi 18 mai – Ascension – 10 h 30	Rousset-les-Vignes
Samedi 20 mai – 16 h	Messe avec onction des malades – Au prieuré Grignan
Dimanche 21 mai	Taulignan
Samedi 27 mai - Pentecôte	Valaurie
Dimanche 28 mai - Pentecôte	Tulette
Samedi 3 juin -	Baume de Transit
Dimanche 4 juin	Grignan
Samedi 10 juin	Montbrison-sur-Lez
Dimanche 11 juin	Prieuré Grignan – Confirmation et journée familiale
Samedi 17 juin	Pas de messe
Dimanche 18 juin	Fête de la paroisse au prieuré Grignan
Samedi 24 juin	Montjoyer <small>Saint Paulin</small>
Dimanche 25 juin	Tulette Salles sous Bois